



20.12.2005 - 17:37 Uhr

Gel des subventions allouées à l'Armée du Salut - La commission des finances du Grand Conseil genevois demande des précisions

Berne (ots) -

L'Armée du Salut est consternée d'apprendre par les médias que la commission des finances du Grand Conseil a exigé du nouveau Conseiller d'État en charge du département Solidarité et Emploi, M. François Longchamp, de geler les subventions cantonales allouées à quatre des institutions de l'Armée du Salut à Genève.

Pour l'instant, aucun courrier officiel contenant les questions précises n'est parvenu au Quartier général de l'Armée du Salut, qui est un partenaire de longue date des autorités genevoises. Fait troublant, en février dernier, la question de la facturation des prestations de l'organisation faîtière avait déjà fait l'objet d'un courrier, dans lequel des explications détaillées avaient été données.

À la suite de cela, au début du printemps, deux contrats de partenariat ont été signés entre l'Armée du Salut et le Canton de Genève, pour l'Accueil de Nuit et le foyer Au Coeur des Grottes. D'autre part, les comptes 2004 ont été révisés et les budgets 2005 ont été acceptés par les autorités genevoises.

L'Armée du Salut est convaincue que les relations de partenariat et de collaboration avec l'État de Genève seront rapidement restaurées. Elle se tient à la disposition des autorités pour un dialogue constructif. Elle entend poursuivre sa mission sociale à Genève comme ailleurs en Suisse.

Contact:

Pierre Reift
Responsable Communication/RP
Armée du Salut, Quartier Général
Laupenstrasse 5, Case postale 6575,
3001 Berne
Tél. +41/31/388'05'45
Fax +41/31/388'05'95
Mobile +41/79/817'99'36
E-mail: pierre_reift@swi.salvationarmy.org